

● (1440)

Nous aimerions voir la question résolu aussi tôt que possible afin que les comités puissent se mettre à la tâche qui les attend. Si l'adoption du rapport doit s'en trouver retardée, cela ne nous ferait rien d'y consacrer quelques heures si le gouvernement était disposé à accepter ma suggestion: il faut trouver une autre façon de déterminer qui présidera les divers comités en respectant un certain rapport numérique entre tous les présidents pour atteindre cet objectif. Cela dit, si le porte-parole du gouvernement devait maintenant prendre la parole pour dire qu'il s'agit d'une excellente idée, je serais tout à fait disposé à lui en attribuer le mérite.

M. le vice-président: Y a-t-il des députés qui désirent poser des questions au député qui vient de parler?

M. Turner: Monsieur le Président, n'est-il pas vrai qu'au moment du vote au comité de sélection, le député de Hamilton Mountain (M. Deans) s'est rangé du côté des libéraux tandis que les deux députés de l'opposition ont voté contre la proposition?

M. Deans: Monsieur le Président, je tiens à faire bien comprendre que j'ai soutenu ici exactement le même argument qu'au comité. J'ai fait remarquer qu'on n'assurerait pas un meilleur équilibre en donnant un membre de plus aux conservateurs. Aussi injuste qu'il puisse paraître quant au nombre des membres, l'équilibre qui existait à ce moment-là ne me paraît ni moins ni plus acceptable que celui que proposaient les conservateurs.

Je tiens également à faire remarquer bien clairement, et plus particulièrement au député, qu'il doit sûrement se rappeler m'avoir entendu dire que l'on pourrait remédier à l'injustice du système actuel en faisant adopter par la Chambre une motion visant à porter de dix à neuf et de 15 à 17 le nombre des membres des comités, ce qui nous permettrait alors d'obtenir l'équilibre voulu. J'ai même dit que je serais disposé à en garantir l'adoption rapide en ce qui concerne mon parti. Je suis convaincu d'avoir exploré tous les aspects de la question.

M. Siddon: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Hamilton Mountain (M. Deans). Il conviendra sans doute qu'à la Chambre la représentation est partagée de la façon suivante: 53 p. 100 des sièges pour les libéraux, 36 p. 100 pour les conservateurs et 11 p. 100 pour les néo-démocrates. Par contre, la proposition à l'étude donne aux ministériels une représentation une fois et demie supérieure à celle des députés d'opposition. Autrement dit, 60 p. 100 des sièges du comité iront au gouvernement, contre 40 p. 100 à l'opposition. En matière de représentation aux comités, la balance penche nettement en faveur du gouvernement.

Rapport du comité de sélection

N'est-il pas possible d'adapter la taille des comités, de sorte que dans certains comités qui ont besoin d'un plus grand nombre de membres, certains partis obtiennent un peu plus que la moitié des sièges et dans d'autres, un peu moins que la moitié? En envisageant cette solution, il faudrait penser en particulier aux comités de 15 membres, où le NPD obtiendra 13.3 p. 100 des sièges et le parti progressiste conservateur, seulement 33 p. 100. Autrement dit, sur le plan du rapport numérique, nous perdons un certain nombre de sièges à l'avantage du Nouveau parti démocratique dans les comités de 15 membres.

Le député n'estime-t-il pas qu'avec un peu plus de souplesse, le comité de sélection aurait pu faire une proposition conforme à la disposition du Règlement qui concerne les comités mixtes?

Le deuxième paragraphe de la page 71 du Règlement se lit comme suit:

Toutefois, il doit être nommé pour faire partie des comités mixtes un nombre suffisant de députés pour maintenir au sein de ces comités le rapport numérique qui existe entre députés et sénateurs.

Le député de Hamilton Mountain ne pense-t-il pas qu'on aurait pu appliquer cette règle et fixer entre 10 et 15 le nombre de membres des comités de sorte que, dans certains cas, le NPD ait l'avantage et dans d'autres, le parti progressiste conservateur, mais qu'en aucun cas, le gouvernement n'obtienne une fois et demie plus de sièges aux comités que les députés d'opposition, ce qui est tout à fait injuste envers les députés de l'arrière-ban qui ont beaucoup moins souvent l'occasion de soulever des problèmes importants à la Chambre.

M. Deans: Monsieur le Président, le député ne doit pas savoir que j'ai offert d'examiner toute proposition susceptible d'assurer à la fois au gouvernement et à l'opposition une représentation juste et équitable ainsi qu'aux deux partis d'opposition entre eux. Si le député a une idée précise que je ne connais pas encore, qu'il nous la soumette. Je puis lui assurer que nous l'examinerons sans délai.

M. Siddon: Monsieur le Président, je serai bref. L'esprit de l'amendement que notre parti a proposé cet après-midi permettra un nouveau renvoi au comité de sélection. Je ne pense pas que le motionnaire tienne coûte que coûte à ce que tous les 18 comités actuellement constitués de dix membres en compte 11 comme prévu. Certains d'entre eux pourront compter 13 membres et certains autres jusqu'à 15. Certains comités ont une charge de travail beaucoup trop importante pour que dix personnes seulement s'en chargent. C'est dire qu'il importe que le comité de sélection réexamine attentivement la question, peut-être pendant la fin de semaine. Néanmoins, ce réexamen est essentiel si les députés du Nouveau parti démocratique conviennent avec nous que le gouvernement a pipé les dés de façon à avoir 50 p. 100 de membres de plus aux comités que les députés de l'opposition, ce qui est tout à fait injuste.